

> École 50 enfants accueillis à l'école de Félines

>

LA POSTE

Les horaires restent inchangés. Le remplacement de Mathilde Paicheler, en congé de maternité, est assuré par Christine Hör.

> Echos du 29 août



Conférence, musée, expos : tout le patrimoine de Félines était ouvert à la population, tandis que Claude Marti commémorait la destruction de Ventajou. Le Foyer Rural et le Tir à l'Arc, qui ont assuré le repas, se sont partagés 752 €.

> Expo d'Art très visitée



Nous recommencerons !

L'exposition a attiré de nombreuses personnes et les enfants des écoles ont eu la chance de rencontrer un des artistes. Merci aux bénévoles qui ont assuré le gardiennage des toiles durant 3 semaines.

> Adiù Jeannot

Longtemps conseiller municipal, Jean Rieussec nous a quittés. Camplong vient de perdre un habitant historique et avec lui une partie de la mémoire du hameau. Chasseur, bon vivant, attaché au village, Républicain engagé, C'est une figure du village qui s'en est allée.



Notre école compte désormais 50 élèves. Marion Fontanieu, secondée par Françoise Carbonnel Atsem, assure l'enseignement dans la classe de maternelle CP. M. Alberola partage le temps hebdomadaire d'enseignement avec M. Vialatte directeur d'Ecole. Pour parfaire les conditions d'accueil des effectifs croissants, la mairie a réalisé des aménagements et des investissements durant l'été pour un montant de 5000 €



• Installation de stores,

- Construction par les employés d'un **grand espace de rangement sous le préau**,
- **Achat d'un nettoyeur vapeur** pour assurer un ménage parfait de la classe et des sanitaires,
- **Installation d'une VMC pour une meilleure ventilation** de la classe des petits,
- **Achat de mobiliers**, de manuels pour la classe des grands et de jeux pédagogiques pour la section enfantine.

La municipalité a participé au financement de la classe découverte des grands à Fraisse-sur-Agoût (900€).

> Services périscolaires

• Nouvelle équipe provisoire

La garderie et la cantine sont toujours assurées par Christine Hör, soumises au règlement et aux modalités définies par l'APEF et la municipalité. Le remplacement de Mathilde Paicheler à la cantine sera assuré durant son congé de maternité par Adeline Drognon, employée municipale.

• Des tarifs plus justes

| | |
|--------------------------|--------|
| GARDERIE 7h50 - 8h50 : | 0.50 € |
| CANTINE 12h - 13h20 : | 0.90 € |
| GARDERIE 16h30 - 18h30 : | 0.90 € |

Désormais les familles ne paieront plus "au forfait" mais "à la séance", les tarifs ont été revus pour une facturation plus juste. Avec cette nouvelle tarification, de nombreuses factures seront réduites. L'intervention du budget d'Action Sociale géré par Eliane Galtier, adjointe, peut pallier les difficultés de certaines familles quand elles en font la demande.

Calendrier des festivités de fin d'année

proposé par la commission culture

- **Samedi 27 novembre 2010 :** Après midi des aînés avec l'Ecole de Musique de Carcassonne
- **Mercredi 8 décembre 2010 :** Ateliers de Noël
- **Samedi 11 décembre 2010 :** Marché de Noël
- **Dimanche 19 décembre 2010 :** Concert de Noël à l'Eglise avec Fleur d'Espine



Félines-Minervois

> Editorial du Maire

Deux ans et demi. Il a fallu deux ans et demi de discussions, de négociations, de colères parfois pour rattraper le retard de notre village dans son accès à la modernité des techniques. Félines-Minervois a désormais les mêmes atouts de développement que les autres villages du Languedoc. C'est pour cela que j'avais réuni le 6 juillet dernier M. le Sous-Préfet et les responsables régionaux de ERDF, France Télécom, SFR, etc...

Les décisions importantes prises ce jour-là ont toutes été mises en oeuvre. Le téléphone portable fonctionne! Les difficultés d'alimentation électrique et le mauvais fonctionnement du standard téléphonique sont derrière nous, la fibre optique et l'internet haut débit arrivent au cœur du village.

Grâce à la carte communale obtenue en janvier dernier, l'urbanisation se poursuit. Des maisons se construisent, les six logements du Conseil Général sont programmés. Le village se développe raisonnablement, comme prévu.

L'école accueille, comme aux plus beaux jours, 50 enfants! Tant mieux! Il faudrait envisager de nouveaux bâtiments... mais leur construction pose des problèmes financiers. Comme la plupart des communes, la nôtre souffre financièrement et le gouvernement, dans sa nouvelle loi sur les territoires, transfère encore certaines de ses compétences vers les communes, sans donner les moyens de leur mise en oeuvre.

Il nous faudra donc redoubler d'intelligence et de concertation pour obtenir de nos partenaires d'autres moyens financiers. Il n'y aura pas de réalisation qui ne soit suffisamment subventionnée et nous repousserons à plus tard celles qui déséquilibraient le budget communal.

A mi-mandat, nous avons rempli les engagements les plus importants de notre projet. Les décisions pour ce qui reste à faire, nous les prendrons avec vous.

*Le Maire,
Jean-Pierre Pastre*

> 6 juillet 2010 : Pour "court-circuiter" les problèmes!



6 juillet 2010 : Le maire et les élus du Conseil recevant le Sous-Préfet, les responsables régionaux d'ERDF, de France Telecom, de SFR/Orange.

"Qu'on en finisse avec ces handicaps qui accablent le village : coupures électriques, central téléphonique obsolète, zone blanche pour les portables. Donnez-nous enfin les mêmes chances que 95% des villages du Languedoc." **Tel était l'enjeu de cette réunion au sommet du 6 juillet. Nos partenaires en répondant positivement aux problèmes posés en ont fait un succès.**

> Aire de jeux pour les enfants



Les jeux d'enfants sont enfin installés, avec une nouvelle attraction choisie en concertation avec les enfants de l'école : l'araignée.

Ils seront ouverts après le passage de la commission de sécurité.

> Coupe d'électricité du 10 octobre

Dimanche 10 octobre, les habitants des hameaux de Camplong, Labéouradou, Argentières, Bel Soleil, Brama et même Sainte Eulalie (*Commune de La Livinière*) ont subi une longue coupure d'électricité. Cette désagréable situation n'était pas liée à un problème technique, ni à l'absence de personnel ERDF mais à l'impossibilité d'accéder au poste EDF "route de Camplong" pour faire les manœuvres nécessaires.

Ce poste qui est sur un terrain communal d'accès libre est clôturé par le voisin et à l'intérieur de la clôture quatre chiens dangereux étaient en liberté. Il y a des situations désespérantes...

Brèves

> Commission Urbanisme
Présidée par Laurent Mori.



Avec Viviane Binder, Guy Sabarthès, Patrice Castillon, Eric Berdeil, Jacques Louvière, Mireille Dautais, Virginie Pastre.

> Commission Finances
Présidée par Patrice Castillon



Avec Jean-Pierre Pastre, Guy Sabarthès, Philippe Clément, Juliette Escande, J-P Amen, Pierrette Prost, Pierre Berrux.

> France Telecom
Des batteries neuves ont été installées. En cas de coupure d'électricité, le téléphone continuera à fonctionner.

> ADSL par fibre optique :
Pour obtenir Internet Haut Débit, chacun doit téléphoner à son fournisseur d'accès en précisant que la fibre optique a été installée sur la commune. Un débit de 6 à 15 mégas vous sera garanti.

> Aménagement du centre du village

L'étude offre une vision globale des possibilités d'aménagements reliant la passerelle, la nouvelle place, le foyer jusqu'au Monument aux Morts. Les investissements évalués ne sont pas envisageables aujourd'hui, mais la rénovation du foyer est à l'étude. Nous réunirons les associations afin d'élaborer le cahier des charges qui sera transmis aux architectes pour satisfaire les utilisateurs.

> Vivre mieux à Félines

Un village correctement desservi.

Les engagements des partenaires pris le 06 juillet réalisés à ce jour :

> SFR :

- L'antenne ayant été installée à Ventajou, le téléphone portable avec les 3 opérateurs fonctionnent à peu près bien sur la commune. Des ajustements doivent encore être effectués pour une meilleure réception.



> ERDF :

Felines est alimenté depuis toujours par une ligne aérienne de 20000 volts qui est issue du poste Lacabarède dans le Tarn. Le village est en bout de cette ligne et subit de terribles perturbations, liées au fait qu'elle traverse la Montagne Noire et ses aléas climatiques. Nous avons obtenu, et c'est réalisé, que cette ligne et ses dérivations soient élaguées, qu'un partie à proximité de Ferrals soit enterrée (*en cours*) et qu'un appareil de

coupure commandé à distance soit installé au Col Blanc. Ainsi, dès que la ligne de Lacabarède est en défaut, l'alimentation est commutée pour passer par l'IAT (interrupteur aérien télécommandé) de Paulignan, sur lequel arrive la ligne de Lézignan. Le village peut continuer à être alimenté.



Ligne 20000v
Lézignan

IAT
Paulignan

Felines et ses écarts

IAT
Col Blanc

Ligne 20000v
Lacabarède

> Lancement du site internet municipal

En juin 2008, nous avons lancé le premier numéro de notre journal municipal qui offre un support de communication régulier pour informer de l'action municipale et de la vie locale. Deux ans plus tard, 8 numéros ont été publiés et distribués gratuitement à chacun. Aujourd'hui, nous vous proposons une nouvelle étape dans la communication pour le village et pour l'extérieur; un site internet municipal de présentation de la commune et de tous ses acteurs associatifs, culturels, économiques, touristiques et patrimoniaux.



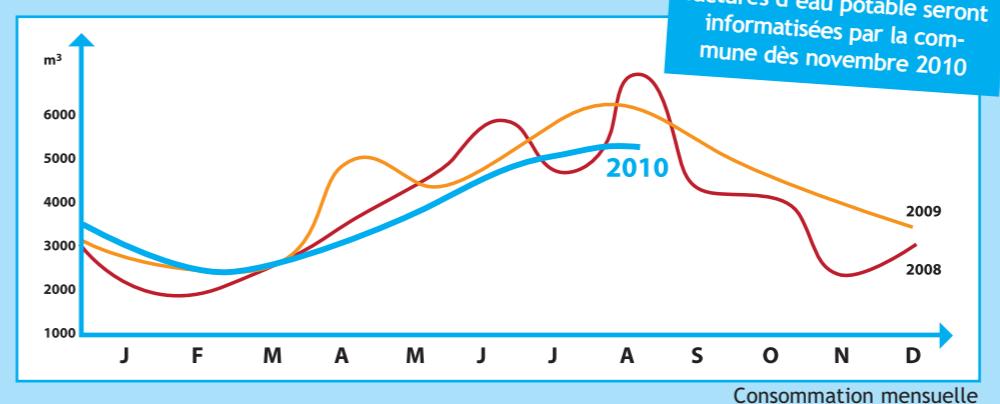
Rendez-vous sur
www.felinesminervois.fr

> Gestion de l'eau

La ressource en eau de la Communauté de Communes est limitée et critique en période estivale. Il faut donc réduire nos consommations par un effort de chacun et de la commune.

Au niveau de la commune, l'étude des consommations de 2008 et 2009 a mis en évidence des anomalies dues à des fuites. En 2010 plusieurs ont été réparées dont deux importantes sur la route de Camplong. Le résultat apparaît sur les courbes des consommations mensuelles. L'évolution de 2010 est très régulière, par rapport à 2009. Sur les 8 premiers mois, la diminution est de 3890 m³, et on peut espérer un gain de 6000 à 7000 m³ sur l'année.

La courbe d'évolution est la suivante :



Pour inciter chacun à contrôler sa consommation, une nouvelle tarification sera mise en place à partir de novembre 2010. Plus on consommera, plus le prix du m³ sera élevé, l'inverse sera aussi vrai. Un courrier sera adressé à chaque foyer pour préciser les tarifs par tranche de consommation.

> Entretien de la rivière



Dans le cadre de la convention entre la commune et le syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Minervois, le SIAHM a pris en charge le nettoyement de la rivière jusqu'au passant de l'eau. Une 2^{ème} tranche sera réalisée en 2011 jusqu'au barrage. L'intervention a été réalisée sans engin lourd, en préservant la végétation des berges et le milieu vivant des mares.

> Nettoiement des paysages

La politique de nettoiement des paysages du village sera poursuivie. Une entreprise est chargée d'enlever les pneus du parcours de moto-cross et les poteaux en béton qui dégradent la route de Labouradou.



Brèves

> Carrières de marbres
A la demande de l'association Culture et Patrimoine, le maire a obtenu que la carrière des Bessons soit isolée du périmètre d'exploitation de la société italienne Pocai. Robert Marty, Jean Zanca et leur équipe pourront ainsi poursuivre leur travail de "débarrasse" et de balisage. Le sentier des marbrières verra le jour et traversera la carrière historique.

> Entretien des locaux

Durant l'absence de Flore Bunel, en congé parental, la mairie a recours à une auto-entreprise Félineoise gérée par Anna Eymery pour assurer le ménage des locaux municipaux.

> Remplacement de la chaudière de la mairie.



Feue la chaudière de 1965! Elle consommait plus de 9000 litres de fuel par an avec un coût de 6000€ pour chauffer tout le bâtiment de la mairie et ne permettait pas de gérer correctement les températures. Une chaudière Basse consommation a été installée et la gestion du chauffage a été optimisée. Elle chauffera aussi la maternelle. L'économie de fuel et d'électricité couvrira l'emprunt réalisé pour ces travaux. L'investissement de 35 000 € a été subventionné à 40% par Hérault Energie.

> Achat d'une maison

Située dans la rue du Marché, la bâtie délabrée a été achetée par la municipalité pour la somme de 7000€. Elle sera démolie.

